



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



13133102

Dépôt au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 28 AOÛT 2013

Greffier
Le greffier en chef,

N° d'entreprise : 0431.798.567

Dénomination

(en entier) : **ASBL CHARLEMAGNE EFT**

(en abrégé) :

Forme juridique : Asbl

Siège : Rue du Carmel 8A 5680 MATAGNE-LA-PETITE

Objet de l'acte : Admission et démission des membres, Assemblée Générale du 12 juin 2013

Le Conseil d'administration a pris acte de la démission d'Eric Lambin qui ne souhaite plus faire partie de l'Assemblée Générale ni du Conseil d'Administration.

L'Assemblée générale accepte la démission de Monsieur Lambin et le remercie pour tout le temps et l'énergie qu'il a consacrée pour aider l'asbl à se développer.

Le Conseil d'administration propose l'admission d'Ann Paquet en tant que membre de notre Assemblée Générale.

Le CA et Madame Ann Paquet présentent leurs motivations.

L'admission d'Ann Paquet comme membre de l'AG est acceptée

Membres de notre Conseil d'Administration à la date du 12 juin 2013

- DELVEAUX Michel rue du Château 30, 6032 Charleroi
- RENARD Françoise : rue de la Bruskaie 88 , 5620 Rosée
- DEMONTE Tony : rue Massart 6, 5651 Thy-Le- Château
- JENNEQUIN Maurice : rue En Haut 44, 5660 Gonrieux
- MASSART Jean-Michel : grand rue 38, 5651 Somzée
- Nicolas Yvan : rue Philippe Buchez 12, 5680 Matagne-La-Petite

Membres de notre Assemblée Générale à la date du 12 juin 2013

- Yvan Nicolas, rue Haute 68, 6182 Souvret
- Renard Françoise, rue de la Bruskaie, 88, 5620 ROSEE
- Demonté Tony, rue Massart 6, 5651 Thy-le-Château
- Massart Jean-Michel, Grand rue 38, 5651 Somzée
- Jennequin Maurice, rue en Haut 44, 5660 Gonrieux
- Delveaux Michel, rue du Château 30, 6032 Mont sur Marchienne (Charleroi)
- Goblet Catherine, rue Capitaine Aviateur Henri Goblet 42, 5650 Pry
- Fassiaux Françoise , rue Dony 2, 6464 Bourlers
- Paquet Ann, rue des Meuniers 23, 5620 Morville

Michel Delveaux
président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature